



COMMUNE DE  
St-Légier-La Chiésaz  
CONSEIL COMMUNAL

Le 28 avril 2010

**Préavis N° 4/2010 concernant  
l'achat d'un immeuble  
d'habitation et commerce à la  
Route Des Deux-Villages 72**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 26 avril 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 4/2010, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 1 avis contraire et 7 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la Municipalité à acheter la propriété de l'Hoirie Nicola de St-Légier-La Chiésaz (parcelle N° 2118 de St-Légier-La Chiésaz, route des Deux-Villages, bâtiments ECA N° 392) ;
- Autoriser la Municipalité à signer tout acte relatif à cet objet ;
- Accorder à la Municipalité un crédit total de CHF 694'000.- pour cet achat ;
- Financer le montant d'environ CHF 694'000.-, par recours à l'emprunt pour sa consolidation ;
- Amortir le solde net en 30 ans, dès l'exercice comptable 2011.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 avril 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava